

Année
scolaire
2024-2025

FORMULAIRE D'ABONNEMENT GRATUIT* AU TRANSPORT SCOLAIRE



Photo de moins
de 6 mois
Uniquement
pour une première
inscription

1^{ère} inscription Renouvellement

* Gratuité du réseau Mobivie limitée à 2 voyages par jour **scolaire**, du lundi au samedi.
(jusqu'à 14h00 les mercredi & samedi)

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom :  
Prénom : Date de naissance : / /
Adresse :
Code Postal : Ville :

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Êtes-vous le représentant légal ? Oui Non Sinon, qualité :
 Mr Mme Nom : Prénom :
Adresse (si différente de l'élève) :
Code Postal : Ville :
Tél fixe : Tél portable :
Email :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement : Commune :
Type : Primaire Collège Lycée Autre
Classe de l'élève :
Cachet de l'établissement scolaire : 

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Le déclarant atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur le présent document sont exacts et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'accès à la gratuité du transport scolaire et des dispositions RGPD figurant au dos de cet imprimé.

L'inscription de l'élève implique l'acceptation pleine et entière du règlement des transports urbains Mobivie.

Fait à : Date : Signature :

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux transports scolaires 2024-2025 se dérouleront **dès le 15 juillet 2024**.
L'adresse et la situation familiale doivent être précisées avec exactitude. Les demandes doivent être complétées par les familles avec sincérité.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

L'abonnement gratuit est limité à 2 voyages par jour scolaire, du lundi au samedi 14h00.

Pour bénéficier de cet abonnement, il est impératif :

- D'être domicilié(e) sur une des communes desservies par le réseau Mobivie (Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier le Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy),
- D'être scolarisé(e) dans un établissement de l'agglomération et ce jusqu'en terminale,
- **De faire valider ce document d'inscription par votre établissement scolaire ou fournir un certificat de scolarité pour l'année 2024-2025 accompagné d'un justificatif de domicile au même nom et même adresse que le certificat de scolarité.**

PIÈCES JUSTIFICATIVES



INSCRIPTION :

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- 1 photo d'identité récente (non photocopiée) avec nom et prénom de l'élève au dos
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, de téléphone, etc) au même nom et adresse que l'élève.
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2024-2025



RENOUVELLEMENT :

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé.
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2024-2025.
- En cas de changement d'adresse : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom et adresse que l'élève.



Le dépôt du dossier complet se fait uniquement à l'agence commerciale Mobivie

1 place de la gare 03 200 VICHY

04 70 97 81 29 choix 2

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.



Au-delà de 2 trajets par jour scolaire sur le réseau, pensez à l'abonnement mensuel jeune.

Libre circulation sur le réseau Mobivie pour **20€ par mois**

Achat à l'agence commerciale ou sur notre e-boutique

<https://www.mobivie.fr/e-boutique-mobivie/>